

Réunion du 9 avril 2010

Présents : Christian SIMON, Jean-Claude RAFFIN, Xavier LETT, Pascal POILANE, Bernard DROT, Jean-Marc COUVERT, Antoine PLA, Georges RIVIERE, François CHEMIN, Christian VALLIER, René RATEL, Pierre VALLERIX, Marielle MOLLARD, Olivier DESSERICH, Jacques TONDA, Christian CHIALE, Gilles MARGUERON, Laurence BILLARD, Nicole PETIT.

Procurations : Roland AVENIERE à Pierre VALLERIX, Bernard COLLET à Georges RIVIERE.

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

2- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- *Vote du Compte Administratif 2009*

Le comité approuve à l'unanimité des membres votants le compte administratif 2009.

- *Vote du Compte de Gestion 2009*

Le Comité approuve à l'unanimité le compte de gestion 2009.

- *Affectation des résultats 2009 :*

Le Comité décide à l'unanimité de l'affectation des résultats 2009.

- *Vote du Budget Primitif 2010.*

Le Comité décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2010.

- *Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).*

Le Comité approuve à l'unanimité des membres votants les taux suivants pour la TEOM en 2010 :

Aussois : 9,75% ; Avrieux : 6,04% ; Fourneaux : 12,63% ; Le Freney : 2,72 ; Modane : 8,27% ; Saint-André : 5,25% ; Villarodin-Bourget : 7,79%.

3- ASSAINISSEMENT

- *Vote du Budget Primitif 2010*

Le Comité décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2010.

- *Signature des marchés de travaux :*

- Aménagement VRD rue St-Antoine Villarodin-Bourget : Il est décidé d'ajourner cette décision au prochain comité.
- Aménagement VRD tranche 2 traversée Modane Gare – Fourneaux : le marché est attribué au groupement d'entreprises MARTOÏA/ELECTRA/CASARIN pour un montant de 849 346,46 euros HT.

- *Point sur la problématique des odeurs*

Le Président fait le point sur les derniers travaux réalisés pour limiter les problèmes d'odeurs : ajout de produits neutralisants, fermeture complète du bâtiment, mise en place d'une hotte aspirante.

Le Maire de Saint-André prend la parole et fait part de son mécontentement.

Il précise :

- que les odeurs de la plateforme de compostage sont ressenties sur tout le territoire de la commune,
- qu'il en a assez d'entendre les plaintes de ses administrés,
- qu'avec l'arrivée du printemps les habitants ne pourront plus ouvrir leurs fenêtres,
- que les branches stockées au sommet de la plateforme prévues pour servir de coproduit au compostage devront être évacuées pour cause d'odeurs par temps de pluie,
- que les travaux proposés pour améliorer la situation sont inutiles.

Au vu de ces constats, il informe qu'il a convoqué par lettre recommandée les élus et les personnes concernés par la plateforme de compostage pour une réunion le 20 avril 2010 en mairie de Saint-André afin d'annoncer sa volonté de ne plus accepter le traitement des boues sur le site de la plateforme de compostage.

4- DIVERS

CINEMA

- *Point sur la reprise de l'activité Cinéma*

Le Président précise que 6 communes du canton ont approuvé la décision d'extension des compétences à la gestion de l'Espace Culturel l'Embellie et au soutien à la vie associative cantonale tel que proposé lors du comité syndical du 17 décembre 2009.

Un service Animation et un service cinéma sont donc créés au sein du SICM avec un fonctionnement à la carte comprenant les communes de Aussois, Avrieux, Fourneaux, Modane, Saint-André et Villarodin-Bourget.

L'ACA cessant son activité en date du 15 avril, le SICM assurera la gestion du cinéma à compter du 16 avril 2010 avec des tarifs, des horaires et une programmation inchangés.

Les deux salariés de l'ACA n'ont pas souhaité accepter le contrat proposé par le SICM, leur contrat actuel prend donc fin de plein droit.

- *Signature de convention avec le cinéma de Valloire pour mise à disposition temporaire de personnel*

Le comité autorise le Président à signer une convention pour le fonctionnement temporaire du cinéma et la mise à disposition d'un projectionniste à compter du 16 avril 2010.

- *Vote des tarifs*

Sur proposition du Président, le comité décide de reconduire les tarifs d'entrées pratiqués par l'ACA :

- Plein tarif « Orchestre » :	6,30 €
- Tarif réduit 1 (abonnement adulte) 10 séances:	55 €
- Tarif réduit 2 (Demandeur d'emploi, étudiant, moins de 18 ans) :	5 €
- Tarif réduit 3 Abonnement jeunes (moins de 18 ans) 10 séances :	44 €
- Tarif réduit 4 « Ecole et cinéma » et « Collège au cinéma »	2,50 €
- Tarif réduit 5 « Fête du cinéma »	3,50€
- Tarif réduit 6 Carte MRA (prix réglé directement par la Région Rhône Alpes et donnant lieu à passage de badge)	0€

- *Création de régie de recettes*

La gestion du cinéma nécessite la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrées. Il est donc décidé de créer une régie de recettes pour le cinéma l'Embellie.

- *Création de postes*

Les salariés de l'ACA ne souhaitant pas signer de contrat avec le SICM, le comité décide de créer un poste de projectionniste et un poste de responsable d'animation au sein du SICM.

• OPAH

Dans le cadre du lancement d'une nouvelle Opération d'Amélioration de l'Habitat avec le Canton de Saint-Michel-de-Maurienne, le comité décide de signer une convention de groupement de commande pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur les 2 cantons.

• Ruisseaux

Le Président expose les projets de travaux d'entretien de ruisseaux programmés pour l'année 2010 sur les communes d'Aussois, Le Freney, Modane et Villarodin-Bourget. Il autorise le Président à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès du Conseil Général de la Savoie et de l'Agence de l'Eau.

• Animation « Esseillon en corps »

Le Président rappelle que la commission animation a porté son choix sur le programme de la compagnie « Le Cil du Loup », dirigée par Patricia OLIVE, pour l'animation de la barrière de l'Esseillon été 2010. Ce prestataire propose le festival « Esseillon en corps » du 2 au 8 août 2010.

Le comité valide ce choix et autorise le Président à signer les documents contractuels correspondants, ainsi que toute demande de subvention pour le financement de cette animation.

• Stade de Loutraz

M. le Maire de Modane informe le comité que la commune envisage de réhabiliter le stade de Loutraz. Il adressera prochainement une demande de participation au SICM pour cet investissement.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Le Président,
Christian SIMON

